



PAS DE RESTRICTION SUR LES VISAS Y COMPRIS POUR LES FRANÇAIS

Les portes de l'Algérie ouvertes aux touristes étrangers

P 16

CONFÉRENCE DE MUNICH SUR LA SÉCURITÉ

La Chine « fidèle » à ses principes de paix

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro

P 6

Lundi 20 février 2023 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°5770 - 19^e année

VIANDE ROUGE



Le prix plafonné à 1200 DA le kilo durant le Ramadhan

P 5

Ph : Mourad Sid

CONFORMÉMENT AUX INSTRUCTIONS DU PRÉSIDENT

La révision du statut d'avocat pour bientôt

P 4

FRANCE



La popularité de Macron au plus bas depuis trois ans

P 6

CYBERCRIMINALITÉ

L'Algérie à l'avant-garde de la lutte

P 4

36^e SOMMET DE L'UA À ADDIS ABEBA

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE RÉAFFIRME LE SOUTIEN DE L'ALGÉRIE AUX PEUPLES SAHRAOUI, MALIEN ET LIBYEN

« Nous demeurons à vos côtés ! »

► **CANDIDATE À LA VICE-PRÉSIDENTE**

La RASD consolide sa présence dans l'Union africaine

► **DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE**

L'Algérie met un milliard de dollars sur la table

LIRE EN PAGES 2 & 3



Ph : DR

HIPPODROME ABDELMADJID AOUCHICHE - ALGER, CET APRÈS-MIDI À 15H30



LES COURSES EN DIRECT

Charif, seul contre tous

P 14

CANDIDATE À LA VICE-PRÉSIDENTE

La RASD consolide sa présence dans l'Union africaine

C'est officiel, le ministre des Affaires étrangères de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Mohamed Sidati, a confirmé la candidature du Sahara occidental pour le poste de premier vice-président de l'Union africaine (UA), en tant que représentant de la région Afrique du Nord.



L'Agence de presse sahraouie qui donne l'information précise que cette candidature est présentée comme un service rendu à l'Afrique et en conformité avec les principes et les valeurs fondatrices de l'UA. La même source a également souligné que cette décision a pour but de concrétiser le droit de la RASD à occuper des fonctions au sein de l'UA, à représenter dignement son pays dans cette instance africaine et à contribuer au développement des institutions et des performances de l'UA. Pour le ministre sahraoui des Affaires étrangères, la candidature du Maroc pour le poste de premier vice-président de l'UA, est une provocation envers l'Afrique. Il signale qu'elle s'inscrit, en fait, dans le cadre de la politique du Royaume visant à déstabiliser l'UA et à nuire à son

unité et son harmonie, au service de l'agenda des ennemis de l'Afrique. La RASD avertit qu'elle ne restera pas inactive face à la candidature du régime marocain qui occupe les territoires sahraouis, assassine quotidiennement les citoyens sahraouis et pille leurs richesses. Mohamed Sidati a affirmé que la RASD fera tout pour bloquer les manœuvres marocaines au sein de l'UA, convaincue que la candidature du Maroc pour le poste de premier vice-président de l'UA vise à saper le soutien africain à la cause sahraouie. Pour les observateurs, il est inconcevable que l'UA, héritière de l'Organisation de l'union africaine (OUA), permette à un de ses membres, en situation de violation du Pacte constitutif de l'UA par son refus de mettre fin à sa colonisation au Sahara occidental, par le non-respect du droit

des peuples à l'autodétermination (textes de l'UA et de l'ONU) dernière question de décolonisation en Afrique inscrite à UA et Onu- occuper un quelconque siège dans ses institutions, à fortiori celui de vice-président de l'UA. De plus, le Maroc s'est distingué, au sein de l'UA, par son activisme en faveur de l'octroi à l'entité sioniste du statut d'observateur qui a heureusement été rejeté conformément aux principes fondateurs de l'UA. Ce sont d'ailleurs ces principes anti colonialistes et anti apartheid qui ont été à l'origine de l'admission de la Palestine dans l'institution continentale, comme membre observateur, depuis 2013. C'est d'ailleurs ce qu'a rappelé Mohamed Shtayyeh, Premier ministre palestinien, dans son allocution prononcée à l'ouverture des travaux du 36e Sommet ordinaire des chefs d'État et

de Gouvernement de l'UA. Il a qualifié la participation de son pays en tant qu'invité aux travaux de ce Sommet de "message clair qui affirme que l'Afrique défend les droits nationaux inaliénables du peuple palestinien". Pour Mohamed Shtayyeh, les dirigeants africains "confirment à travers cette tribune leur soutien en faveur de la Palestine, qui a toujours été sur le même front que les mouvements de libération en Afrique". "Nous suivons la même voie empruntée par l'Afrique pour affronter les forces coloniales et vaincre le système d'apartheid basé sur la discrimination et la haine... Nous faisons aujourd'hui face à l'occupation sioniste qui pratique à travers son nouveau gouvernement extrémiste une nouvelle forme de terrorisme, voire la plus grave", a-t-il déploré. "Tout en continuant à confisquer les terres palestiniennes et à transformer leurs propriétaires en réfugiés, l'entité sioniste persiste à augmenter le nombre de colonies et à établir un double régime raciste plus sanglant", a soutenu Mohamed Shtayyeh, citant à cet effet l'assassinat d'une cinquantaine de Palestiniens durant ces 46 derniers jours seulement. En expulsant une diplomate de l'entité sioniste de la salle, l'UA a effectivement confirmé sa vocation d'instance africaine anti coloniale et anti apartheid. **M'hamed Rebah**

L'UNION AFRICAINE PRÉCISE

« Nous n'avons ni autorisé ni invité l'individu expulsé »

L'intrusion d'une « délégation » sioniste aux travaux du sommet de l'UA, organisé samedi et dimanche, n'est pas passée sous silence. Et pour cause, l'Union africaine a affirmé hier, ne pas avoir « ni autorisé ni invité » ladite délégation. « L'UA n'a ni autorisé ni invité l'individu en question, qui a été dument expulsé, à assister à l'ouverture de notre sommet », a déclaré dans un tweet, Ebba Kalondo, porte-parole du président de la Commission de l'UA, Mahamat Moussa Faki, précisant que le statut de l'entité sioniste au sein de l'UA, « fait actuellement l'objet d'un examen par un comité des chefs d'État », ajoutant que cette expulsion « sera prise en compte ». Pour rappel, plusieurs pays de l'organisation continentale, notamment ceux qui soutiennent le droit constant du peuple palestinien à la liberté et à l'indépendance, s'étaient fortement opposés à l'octroi, par la Commission de l'UA en juillet 2021, à l'entité sioniste du statut d'observateur au sein de l'UA, la qualifiant de « violation flagrante » de la Charte africaine des droits de l'Homme et des principes et valeurs de l'Union et de son statut, qui défend la lutte contre le racisme, la décolonisation et le droit des peuples à l'autodétermination. Il s'agit de l'Algérie, de l'Égypte, des îles Maurice, de la Tunisie, de Djibouti, de la Mauritanie et de la Libye. Ces pays ont été rejoints, par la suite, par d'autres membres de l'UA dont l'Afrique du Sud. « Accorder le statut d'observateur à une puissance occupante est contraire aux principes et objectifs de l'Acte constitutif de l'Union africaine, en particulier au moment où le candidat indésirable en qualité d'observateur multiplie ses actes d'oppression en violation totale du droit international et au mépris des droits de l'Homme du peuple palestinien », avaient souligné les opposants africains. L'exclusion de cette « délégation » du sommet de l'UA est un camouflet pour Israël, dans ses tentatives d'infiltrer les institutions africaines et d'étendre son influence sur le continent, et renforce ainsi la position de l'Algérie dans cette question.

H. S. A.

POUTINE DANS UN MESSAGE AUX ÉTATS AFRICAINS

« Vous êtes des partenaires sûrs et importants pour la Russie »

Dans un message adressé aux dirigeants africains à l'occasion du 36e Sommet des chefs d'État et de Gouvernement de l'UA à Addis-Abeba, le Président russe, Vladimir Poutine, a affirmé que les pays africains sont des partenaires « sûrs et importants » pour la Russie et qu'ils sont « unis par la volonté de construire un ordre mondial multipolaire et équitable fondé sur la primauté du droit international ». « Pour la Russie, les États africains ont toujours été et restent des partenaires sûrs et importants. Nous sommes unis par la volonté de construire un ordre mondial multipolaire et équitable fondé sur une égalité authentique et sur la primauté du droit international libre de toute forme de

discrimination, du diktat de la force et de la pression des sanctions », a-t-il indiqué dans sa déclaration. Évoquant l'organisation panafricaine, le chef de l'État russe a qualifié l'UA de « mécanisme efficace de coopération humanitaire, économique et politique multilatérale » jouant un rôle important pour renforcer « le bon voisinage, la sécurité et la stabilité sur le continent africain ». « Le premier sommet Russie-Afrique tenu en 2019 avait permis d'intensifier des relations traditionnellement amicales au niveau multilatéral, a expliqué Poutine, assurant que le deuxième sommet Russie-Afrique qui se tiendra en juillet à Saint-Petersbourg permettra de définir de nouveaux objectifs à même d'élargir la coopé-

ration entre les deux parties dans de nombreux domaines, dont les questions d'ordre international. Le président russe, dit attendre beaucoup de la prochaine rencontre entre les deux parties notamment pour « la poursuite d'un travail conjoint constructif pour le bien de nos pays et peuples, dans l'intérêt d'un développement pacifique et prospère du continent africain ». Il convient de rappeler que la Russie tout comme la Chine soutient la demande africaine cherchant à être mieux représentée au Conseil de sécurité en tant que membre permanent et non permanent pour réparer ce que les pays africains qualifient d'injustice de longue date.

B. O.

INVITÉE D'HONNEUR AU SOMMET DE L'UA

La Palestine remercie l'Algérie et dénonce la course à la normalisation

À l'ouverture des travaux du 36e sommet ordinaire des chefs d'État et de Gouvernement de l'Union africaine (UA) à Addis-Abeba, le Premier ministre palestinien Mohamed Shtayyeh a tenu à remercier l'Algérie pour ses efforts en faveur de l'unification des rangs palestiniens et le renforcement du front intérieur. Dans son allocution le PM a également dénoncé la course de certaines parties arabes à la normalisation avec l'occupant sioniste, expliquant « La Palestine avait besoin de donner un nouvel élan à l'ini-

tiative de paix arabe pour amener l'entité sioniste à se retirer des territoires arabes palestiniens sur la base des frontières de 1967 ». Par ailleurs il a qualifié la participation de son pays en tant qu'invité aux travaux de ce Sommet de « message clair qui affirme que l'Afrique défend les droits nationaux inaliénables du peuple palestinien », indiquant que les dirigeants africains « confirment à travers cette tribune leur soutien en faveur de la Palestine, qui a toujours été sur le même front que les mouvements de libération en Afrique ».

Shtayyeh a notamment fait part « Nous suivons la même voie empruntée par l'Afrique pour affronter les forces coloniales et vaincre le système d'apartheid basé sur la discrimination et la haine... Nous faisons aujourd'hui face à l'occupation sioniste qui pratique à travers son nouveau gouvernement extrémiste une nouvelle forme de terrorisme, voire la plus grave ». « Tout en continuant à confisquer les terres palestiniennes et à transformer leurs propriétaires en réfugiés, l'entité sioniste persiste à augmenter le nombre de

colonies et à établir un double régime raciste plus sanglant » a-t-il déploré dans son intervention au sommet africain qui intervient à la veille du vote par le Conseil de sécurité d'une proposition soumise par le Groupe arabe auprès de l'ONU appelant l'entité sioniste à éviter toute mesure unilatérale et à respecter les accords signés, car il est temps que l'entité sioniste rende des comptes pour les crimes perpétrés quotidiennement contre le peuple palestinien.

M. Seghilani

LUTTE ANTI-TERRORISTE EN AFRIQUE

Tebboune appelle à l'application des propositions de l'Algérie

Dans un message, lu en son nom par le Premier ministre, Aïmène Benabderrahmane, à l'occasion des travaux du 36^e Sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'UA, qui s'est tenu samedi et dimanche à Addis-Abeba, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a assuré que les défis du terrorisme et de l'extrémisme auxquels font face les pays africains, en plus des foyers de tensions qui s'intensifient dans la région, constituent un véritable obstacle devant le développement souhaité, et sapent tous les efforts communs de lutte contre la pauvreté, et les engagements pour la justice sociale pour répondre aux aspirations légitimes des populations de la région.

Toutefois, souligne le chef de l'État, la mise en œuvre graduelle des différents organismes en rapport avec la sécurité et la paix en Afrique ont énormément contribué à limiter le nombre de conflits dans le continent à travers notamment le diagnostic précoce des risques et le traitement sans tarder des foyers de tensions.

Reste que la densité des défis, soutient le Président Tebboune, réclame de nous plus d'efforts afin d'actionner tous les mécanismes nécessaires pour résoudre les conflits existants dans la région et d'empêcher leurs apparitions dans d'autres zones. « Notre Continent a connu, malheureusement, ces dernières années une augmentation terrifiante d'attaques terroristes que ce soit



en nombre ou en étendue géographique rendues possible par le retour de terroristes étrangers, en plus de la connivence existante entre l'activité terroriste, le crime organisé transfrontalier, et le recours au monde virtuel. Tous ces indices nécessitent l'adoption d'une approche globale dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme. Une approche basée sur l'intensification des capacités des pays membres tout en barrant la route aux ingérences étrangères à travers une coordination conjointe », a déclaré le Président Tebboune.

Il a appelé, dans ce sens, à l'accélération de la mise en œuvre des propositions émises par l'Algérie visant à renforcer les mécanismes de l'UA à l'instar de la mise en place d'une nouvelle stratégie de lutte contre le terrorisme à la place de celle tracée pour l'année en cours, qui semble maintenant dépassée par les événements ainsi que la mise en œuvre des fonds de la caisse africaine dédiés à la lutte contre ce phénomène transfrontalier.

L'ALGÉRIE DEMEURE AUX CÔTÉS DES SAHRAOUI, DES MALIENS ET DES LIBYENS

S'agissant de la question du Sahara occidental, dernière colonie en Afrique, le chef de l'État a réitéré le soutien de l'Algérie au peuple sahraoui qui lutte pour son indépendance, réaffirmant le droit des Sahraouis à leur autodétermination à travers un référendum, libre et transparent engagé sur la base des résolutions des Nations unies et de la communauté internationale, appelant, à l'occasion, l'Union africaine à assumer son entière responsabilité dans ce conflit et à jouer le rôle qui lui est sien en fonction de ses principes portant sur les droits des peuples d'accéder à leurs indépendances.

« Aucune tentative visant à entraver le processus du règlement de cette question en violation du droit international ne pourrait légitimer la colonisation des terres sahraouies et les atteintes au peuple sahraoui », a indiqué, à ce sujet, le chef de l'État.

S'agissant du Mali, en proie à des tensions internes, le Pré-

sident Tebboune a réaffirmé l'engagement de l'Algérie à appuyer le processus de paix engagé au Mali pour lui donner un nouveau souffle en concertation avec toutes les parties maliennes, en surmontant les obstacles qui se dressent devant la mise en œuvre de l'Accord d'Alger signé par les belligérants maliens, tout en se félicitant du rapprochement amorcé entre ce pays et ses voisins de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Concernant la Libye, ravagée par la guerre depuis la chute du régime de son ancien Président, Mammouh El Kadhafi, le président Tebboune a invité les parties libyennes en conflits à s'engager pleinement dans le processus de paix pour la résolution de la crise sur la base d'un dialogue inclusif et consensuel, réitérant, par la même, la disponibilité de l'Algérie à accompagner ce processus en vue de rassembler tous les Libyens et de rapprocher les points de vues des uns et des autres pour arriver à une solution politique globale.

Brahim Oubellil

ADDIS-ABEBA Lamamra s'entretient avec des dirigeants européens et australiens

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, qui participait aux travaux du Sommet de l'Union africaine qui se sont tenus à Addis-Abeba, la capitale éthiopienne, s'est entretenu samedi avec le Premier ministre portugais, Antonio Costa, le président du Conseil européen, Charles Michel et le ministre adjoint australien des Affaires étrangères, Tim Watts, selon un communiqué du ministère. Les relations algéro-portugaises et leurs perspectives prometteuses ont été au centre des discussions entre les deux parties. « J'aspire à participer personnellement aux prochaines échéances entre les deux pays liés par le traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération depuis 2005 », a déclaré le responsable portugais. Dans son entretien avec le président du Conseil européen, Charles Michel, la rencontre a porté sur le partenariat entre l'Algérie et l'Union européenne ainsi que l'examen des voies et moyens de le renforcer conformément au principe d'équilibre des intérêts. Lors de son entretien avec le ministre adjoint australien des Affaires étrangères, Tim Watts, les deux parties se sont engagées à se soutenir mutuellement en faveur des candidatures des deux pays aux organisations internationales auxquelles ils appartiennent et échangé les vues sur la situation prévalant dans la région sahélo-saharienne. À rappeler que la délégation algérienne à ce Sommet africain a été conduite par le Premier ministre, Aïmène Benabderrahmane en sa qualité de représentant du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

B.O.

DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE L'Algérie met un milliard de dollars sur la table

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a décidé, hier dimanche, l'octroi d'une enveloppe de 1 milliard de dollars à l'Agence nationale de coopération internationale pour la solidarité et le développement destinée à la réalisation de projets de développement en Afrique. « Cette décision émane de la conviction de l'Algérie que la stabilité et la sécurité sont étroitement liées au développement. Et l'Agence entamera l'exécution de cette initiative stratégique en coordination avec les pays africains désirant en bénéficier », a déclaré le chef de l'État, dans un message lu en son nom par le Premier ministre, Aïmène Benabderrahmane, à l'occasion des travaux du 36^e Sommet des chefs d'État et de Gouvernement de l'UA, qui s'est tenu samedi et dimanche à Addis-Abeba, la capitale éthiopienne. « Nous avons décidé d'injecter cette somme à cette Agence pour financer des projets de développement dans des pays africains notamment parmi ceux à caractère d'intégration, ou ceux pouvant contribuer à relancer le développement dans le Continent », a-t-il ajouté. À noter que c'est le Premier ministre qui a été dépêché à Addis-Abeba pour participer à ce sommet en tant que représentant du président de la République dont les travaux débutés samedi, ont pris fin hier.

B.O.

LES 26 ET 27 FÉVRIER PROCHAINS

L'Algérie accueille une réunion sur l'Appel en faveur du Sahel

L'Algérie abritera les 26 et 27 février prochains les travaux de la 2^e réunion qui s'inscrit dans le cadre des réunions sur l'appel en faveur du Sahel, adoptées par le Parlement international lors de son 1^{er} Sommet mondial sur la lutte contre le terrorisme, tenu en septembre 2021 à Vienne.

Cet appel repose, selon un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN), sur un plan d'action à mettre en œuvre dans une série de réunions visant « le renforcement de cinq axes, à savoir l'environnement, la population, la sécurité, l'enseignement et le développement ». La réunion d'Alger intervient après celle de Kigali, tenue l'an dernier,

qui a porté sur la question de l'environnement, note la même source, ajoutant que ses travaux se tiendront sous forme de séances de débats réparties sur cinq ateliers qui aborderont des questions liées au rôle des leaders des sociétés locales dans la lutte contre le terrorisme et la prévention contre l'extrémisme violent, outre le renforcement de la résistance face aux tentatives visant à entrainer les femmes, les enfants et les jeunes dans la région du Sahel vers l'extrémisme. La réunion d'Alger, qui se tiendra au Centre international des conférences Abdelatif-Rahal (CIC, Alger), sera marquée par la participation des membres du groupe consultatif de haut niveau sur la lutte

contre le terrorisme et l'extrémisme violent, outre des parlementaires, des savants religieux, des responsables locaux de la région du Sahel, des représentants des Nations unies, des membres des assemblées parlementaires régionales, des victimes du terrorisme, des représentants de la société civile, des ONG et un groupe d'experts.

Les travaux de la réunion seront sanctionnés par une série de recommandations à soumettre au Sommet mondial à propos de la réponse mondiale à l'appel en faveur du Sahel, qui sera organisé dès la fin des réunions programmées dans ce cadre.

Sarah O.

CYBERCRIMINALITÉ

L'Algérie à l'avant-garde de la lutte

La transformation numérique et l'intégration de nouvelles technologies ne sont pas sans conséquences sur la sécurité interne des entreprises et des gouvernements.

Si l'Algérie ambitionne d'accompagner sa révolution économique par la modernisation de ses stratégies de développement, elle sera en parallèle contrainte de s'engager dans une campagne visant à combattre la cybercriminalité. La cybercriminalité se réinvente et incite donc à plus d'efforts de la part des autorités pour faire face aux défis à relever et aux discussions à engager autour de la question. C'est ce que tenteront les participants à la 8ème édition d' « Algeria Cyber Forum », qui ouvrira ses portes demain au Centre international des conférences (CIC), autour d'échanges professionnels et scientifiques. Un rendez-vous incontournable qui vise à présenter et examiner les derniers développements et résultats des nouvelles recherches réalisées dans les domaines de la cybersécurité, l'intelligence artificielle et l'informatique théorique et fondamentale. La rencontre est une opportunité offerte aux chercheurs, ingénieurs et spécialistes de l'informatique pour élargir leurs connaissances mais aussi présenter et discuter de leurs derniers travaux de recherche dans le domaine. Au cœur des discussions de ce Forum, les nou-



Ph: DR

velles tactiques et opérations, comment le gouvernement entend contrer ces réseaux, comment sensibiliser les acteurs publics et privés afin qu'ils élargissent leur compétences dans les stratégies de sécurité numérique. Un événement phare et un lieu de rencontre entre les acteurs directement impliqués dans la mise en œuvre des programmes nationaux de cybersécurité. Avec comme unique objectif de s'interroger sur les problématiques actuelles et futures de la cybersécurité en Algérie, et de parcourir les solutions proposées par les experts pour la sécurisation de cette transformation numérique. Cette édition se veut être une véritable plateforme d'échanges pour aider les institutions, dans leur transformation numérique et leur stratégie de développement. Un évé-

nement phare et un lieu de rencontre unique pour s'interroger sur les problématiques actuelles et futures de la cybersécurité en Algérie et de parcourir les solutions proposées par les experts pour la sécurisation de cette transformation numérique. Au programme de cette rencontre, des conférences et des échanges de haut niveau avec des intervenants de renom sur l'ensemble des problématiques liées à la cyber-sécurité et à la confiance numérique pour comprendre et traiter les stratégies de développements.

Des tables rondes et des Workshops sont également prévus pour s'informer sur les dernières actualités et accéder aux dernières solutions de cyber-sécurité et innovations du secteur.

Hamid Si Ahmed

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA JEUNESSE

La première AG les 26 et 27 février courant

Le président du Conseil supérieur de la Jeunesse, Mustapha Hidaoui, a annoncé que le CSJ tiendra sa première Assemblée générale depuis son installation, les 26 et 27 février. Dans ce cadre, Hidaoui a indiqué, dans une déclaration à la presse en marge d'une rencontre consacrée à l'examen du parachèvement des structures du CSJ, que ce dernier « passera à une autre étape de son programme, avec la tenue de sa première AG les 26 et 27 février au Centre international de Conférences (CIC) Abdelatif-Rahal à Alger ». Durant cette AG, a-t-il dit, « il sera procédé à l'élection des vice-présidents, des responsables et des membres des structures et commissions ». « Le CSJ collectera par la suite, à travers ses différentes commissions, les avis et les propositions des jeunes des quatre coins du pays, en vue de leur cristallisation avant de les soumettre à la Présidence de la République ». « Cette instance tend depuis son installation à asseoir des appareils solides à travers la tenue de plusieurs activités des structures du CSJ, à même d'ouvrir la voie à une nouvelle ère et d'apporter une valeur ajoutée à la société et aux actions en faveur de la jeu-

nesse algérienne » a-t-il ajouté. Organisée dans un camp de jeunesse à Corso, cette rencontre prévoit le parachèvement des travaux des deux commissions techniques du CSJ, la première devant prendre en charge les préparatifs de l'AG et la supervision des élections, selon le même responsable. Cette rencontre intervient après la répartition des 348 membres du CSJ sur les huit commissions composant le Conseil, outre les rencontres organisées pendant 20 jours à travers plusieurs wilayas, dans le cadre des groupes de discussions pour jeunes « Youth Focus Groups », et ce, en vue de recueillir les avis et les propositions à « inclure dans le processus d'édification de la stratégie et de la vision du CSJ 2023-2032 ». Lors de cette rencontre, une commission spécialisée, composée d'experts, de spécialistes et de membres du CSJ, tiendra « une réunion élargie pour formuler le projet de la vision et de la stratégie du CSJ », conformément aux dispositions du règlement intérieur du Conseil, récemment élaboré et adopté.

Pour rappel, le conseil est constitué de 348 membres à parité homme-femme, répartis comme suit : 232 membres

élus au titre de la représentation des jeunes des wilayas, 34 membres au titre des représentants des organisations et associations de jeunesse désignés par le ministre de la jeunesse et des sports, 16 membres au titre de la représentation des jeunes de la communauté nationale résidant à l'étranger, désignés par le ministre des affaires étrangères, 16 membres au titre de la représentation des étudiants et des organisations étudiantes, désignés par le ministre de l'enseignement supérieur, 10 membres au titre de la représentation des stagiaires, apprentis et élèves de formation professionnelle, désignés par le ministre de la formation professionnelle, 10 membres au titre de la repré-

sentation des associations de jeunes handicapés désignés par le ministre de la solidarité nationale et 10 membres désignés par le président de la République, en raison de leur compétence et d'expertise dans les domaines liés à la jeunesse.

L'ensemble de ces membres exercent leur mandat de quatre années non renouvelables. Des conditions sont exigées pour être éligible au titre des membres du conseil: justifier d'un niveau d'instruction, être de nationalité algérienne, être âgé de 18 à 35 ans, jouir de ses droits civiques et ne pas avoir fait l'objet d'une peine portant atteinte à l'honneur.

Sarah O.

CONFORMÉMENT AUX INSTRUCTIONS DU PRÉSIDENT

La révision du statut d'avocat pour bientôt

Le directeur des affaires civiles et du sceau au ministère de la Justice, Mohamed Ali Saleh a affirmé que la profession d'avocat sera renforcée par la révision prochaine de son statut. La profession d'avocat sera renforcée par « la révision de son statut, comme l'a ordonné le président de la République, Abdelmadjid Tebboune au ministre de la Justice », a indiqué Ali Saleh. Rappelant que la Constitution de 2020 assure aux avocats des garanties juridiques les protégeant de toute pression, ainsi que la liberté d'exercer leur métier dans le cadre de la loi. Le représentant du ministre de la Justice a également affirmé que l'avocat était « un partenaire important pour établir la justice et jeter les bases de l'Etat de droit », ajoutant que les procès équitables et l'application de la loi étaient « le fruit d'efforts conjoints entre plusieurs parties, dont les magistrats et les avocats ». Ali Saleh a appelé, à cette occasion, les nouveaux avocats à être à la hauteur des engagements qui leur incombent à travers « la persévérance, la formation, l'éthique et la bravoure ».

S. O.

DGSN

Farid Bencheikh en visite d'inspection à la sûreté de wilaya de Ghardaïa

Le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Farid Bencheikh a inspecté, dimanche, les services opérationnels de la Sûreté de wilaya de Ghardaïa, indique un communiqué de la DGSN.

"Dans le cadre du renforcement des services opérationnels chargés de la lutte contre la criminalité, sous toutes ses formes, et de la préservation de l'ordre public, M. Bencheikh a inauguré le siège de la Brigade mobile de la Police judiciaire (BMPJ) de la sûreté de daïra de Bounoura ainsi que le siège de la 9ème Unité républicaine de la sûreté de Ghardaïa", précise la même source.

Accompagné du wali de Ghardaïa, des autorités civiles, militaires et judiciaires et des représentants de la société civile locale, M. Bencheikh a tenu "un rencontre d'orientation avec les forces de Police exerçant à Ghardaïa, en présence de hauts cadres de la Sûreté nationale, des chefs de Sûreté de wilayas et des services régionaux de la police sud-est", note le communiqué.

Le DGSN a renouvelé "ses félicitations à l'ensemble des forces de police pour les résultats positifs réalisés en 2022", tout en les appelant à "redoubler d'efforts, dans le strict respect des lois de la République et principes des droits de l'Homme au service du citoyen et du pays".

R. N.

ÉLECTRICITÉ ET ENERGIES

RENOUVELABLES

La 6ème édition du salon SEER du 20 au 23 février

La 6ème édition du Salon international de l'électricité et des énergies renouvelables (SEER) se tiendra du 20 au 23 février au Palais des expositions d'Alger, sous le thème "Les énergies renouvelables, une stratégie nationale efficiente", ont indiqué hier les organisateurs de cette manifestation.

Ce salon, qui sera inauguré lundi, représente un espace de communication et de partage autour de thématiques et problématiques liées à l'industrie de l'électricité, de la transition énergétique et des énergies renouvelables (EnR), ajoutent-ils. Selon les organisateurs de l'événement, le SEER se veut être "une vitrine" pour l'ensemble des opérateurs afin d'exposer leurs savoir-faire en la matière ainsi qu'"une plateforme d'échange et de partage du know-how dans le cadre des EnR", mais aussi un cadre approprié pour les startups opérant dans ce domaine. Cette édition 2023 se distinguera par l'exposition de produits et de solutions dans le domaine de la Smart City, en plus d'aborder les concepts industriels liés à l'hydrogène vert ou bleu ainsi que l'hybride, expliquent-ils.

R. E.

VIANDE ROUGE

Le prix plafonné à 1200 DA le kilo durant le Ramadhan

Afin de réduire la pression sur le marché local, il a été décidé d'importer une grande quantité de 20 000 tonnes pour la période du Ramadhan, qui sera distribuée sur l'ensemble du territoire national.

C'est ce qu'a annoncé, hier, le conseiller au ministère de l'Agriculture et du Développement rural, Miloud Tria. Intervenant sur les ondes de la Radio chaîne 3, Tria a précisé que la viande rouge importée « fraîche et Halal » principalement de l'Amérique du Sud sera mise sur le marché national avec un prix plafond fixé à 1 200 dinars le kilogramme, durant le mois de Ramadhan prochain. Outre les 540 points de vente directs qui seront ouverts à l'occasion du mois sacré, cette quantité sera mise sur le marché à travers des conventions avec des grandes surfaces de distribution et des grossistes, comprenant la condition de ne pas dépasser le prix de 1.200 DA/kg. S'agissant de la viande de volaille, Tria a rappelé la décision prise récemment et qui consiste au plafonnement des prix de vente à 350 dinars le kilogramme, au niveau de l'Office national de l'aliment de bétail (Onab). « L'Onab met en vente directement aux consommateurs de la volaille au prix plafond de 350 DA/kg sur ses 80 points de vente, ainsi que sur les 540 points de vente qui seront ouverts durant le ramadhan », indique-t-il. Ce prix plafond concerne la viande blanche



PH: DR

fraîche, précise le responsable ajoutant que la volaille congelée sera cédée à un prix moindre. Cette démarche vise principalement à réguler les prix de volaille qui connaissent une hausse « inexplicable » depuis plusieurs jours, indiqua-t-il. Tout en rappelant que l'Onab détient une part de marché d'au moins 15% pour la viande blanche, avec plus 10 mille tonnes/mois mises sur le marché. Afin de contribuer davantage à la régulation du marché, l'Onab compte augmenter progressivement sa part de marché en renforçant notamment son rôle dans la fabrication et la commercialisation des aliments de bétail. Interrogé sur l'exclusivité de l'importation des légumineuses par l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC), le responsable a expliqué que

cette décision visait à protéger la production nationale et à mettre un terme à l'importation anarchique, rappelant que la facture des importations des légumes secs et du riz dépassait les 300 millions de dollars. Selon lui, la surface dédiée à cette culture devrait augmenter cette saison à 120.000 hectares, assurant ainsi plus de 60% des besoins du marché national, contre 40 % actuellement. Le reste des besoins sera couvert par l'importation à travers l'OAIC. La surface destinée aux légumineuses devrait croître progressivement à moyen terme pour atteindre 150.000 hectares, parallèlement à l'amélioration des rendements, ce qui permettra la couverture totale des besoins nationaux.

Sarah O.

M. Seghilani

PRODUCTION DE MÉDICAMENTS

Aoun annonce le lancement de 67 nouveaux projets

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ali Aoun, a annoncé le lancement des travaux de réalisation de 67 nouveaux projets, en sus de relever la disponibilité d'un tissu industriel estimé à quelque 200 usines, certaines étant déjà opérationnelles et d'autres devant entrer prochainement en service.

Également, Ali Aoun a annoncé la levée des restrictions sur 580 dossiers liés à l'enregistrement des médicaments au niveau de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP), faisant état du lancement des travaux de réalisation de 67

nouveaux projets pour la production des médicaments à l'échelle nationale. En effet, il a fait part de la levée des restrictions, au cours des derniers mois, sur environ 580 dossiers liés à l'enregistrement des médicaments au niveau de l'ANPP, « ce qui contribuera efficacement à la relance du secteur ». Ajoutant que le ministère tend, à travers une série de mesures, à réduire la facture d'importation des médicaments, notamment ceux destinés aux maladies chroniques, et à assurer leur disponibilité sur le marché local « avec une bonne qualité et à des prix abordables ». « L'approvisionnement du

marché national en médicaments fabriqués localement, particulièrement les produits destinés au traitement du diabète et du cancer, est nécessaire plus que jamais, compte tenu de la disponibilité des moyens pour ce faire », a estimé Aoun, d'autant plus que « ces deux types de médicaments constituent environ 30% de la facture d'importation des produits pharmaceutiques en Algérie, soit environ 400 millions d'euros pour l'insuline et près de 600 millions d'euros pour les médicaments destinés aux patients atteints de cancer ». À ce propos, le ministre considère que le lancement de projets liés à

la production de l'insuline au niveau local permettrait de réduire de moitié la facture des importations, insistant, dans ce sens, sur la nécessité de respecter les délais et la qualité. « Notre objectif en 2023, est de couvrir 50 % du marché de l'insuline en production locale, notamment après le lancement de laboratoires de production de ce type de médicaments », a soutenu le ministre, expliquant que les projets de production d'insuline lancés jusque-là permettront de réduire la facture d'importation de l'insuline d'environ 200 millions d'euros.

S. O.

TOURISME

2023, l'année de la promotion de la destination Algérie

Le ministère du Tourisme et de l'Artisanat a annoncé l'organisation de plusieurs manifestations touristiques durant l'année 2023, dans diverses wilayas du pays, en vue de promouvoir la destination Algérie et les produits artisanaux.

Il s'agit du Congrès international sur le tourisme thermal prévu les 28 et 29 avril prochains à Sétif et du Salon international de l'Artisanat traditionnel prévu du 17 au 24 juin au centre Riadh El Feth (Alger), a indiqué samedi un communiqué du ministère. L'Algérie abritera également cette année le Salon international du tourisme et des voyages (SITEV) du 7 au 10 septembre prochains au Palais des expositions d'Alger, en plus du Festival international du tourisme saharien du 1er au 3 décembre à El Oued.

M. S.

TEXTILE

"Tayal" et "Decathlon" signent un protocole d'accord

Un protocole d'accord de partenariat a été signé, hier à Alger, entre la joint-venture algéro-turque "Tayal" et l'entreprise "Decathlon" pour la conception et la production des produits de cette dernière en Algérie. Le protocole d'accord de partenariat a été signé par le directeur général de la société "Tayal", Tarek Ekerbiçer et la directrice générale de "Decathlon" Afrique, Asie et Amérique latine, Yasma Desreumaux, sous la supervision du ministre de l'Industrie, Ahmed Zaghdar. L'accord prévoit la production d'un (01) million de pièces en 2023 et de deux (02) millions de pièces en 2024 de cette marque de vêtements de sport, dont un taux de 20 % sera destiné à l'exportation notamment vers les pays afri-

cains. « L'accord s'inscrit dans le cadre de l'ouverture sur les marchés extérieurs et de la diversification des exportations », a déclaré le ministre dans son allocution lors de la cérémonie de signature, après avoir présenté ses condoléances au peuple turc suite au dernier séisme. Ce protocole d'accord de partenariat traduit la volonté de "Tayal" et de "Decathlon" de travailler ensemble, a-t-il dit, précisant qu'une unité de l'usine "Tayal" sera réservée à la fabrication des textiles "Decathlon" sous le label "Made In Bladi By Decathlon & Tayal", dont un taux de 20 % sera destiné à l'exportation, notamment vers l'Afrique dans la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Le partenariat algéro-turc "est en nette

progression depuis quelques années, à travers la réalisation de plusieurs projets industriels dans différentes filières d'activités, à l'exemple du complexe des textiles de Relizane, l'une des plus grandes usines de Tayal à l'échelle mondiale". Ce projet intégré a été réalisé selon des objectifs bien définis en termes de nombre d'emplois, de création de richesses et de perspectives d'exportation. Le ministre a expliqué que le projet avait bénéficié d'un accompagnement des pouvoirs publics tout au long des étapes de réalisation, et devrait être renforcé dans le cadre de la nouvelle vision sectorielle pour le développement de la filière Textile, une vision cristallisée grâce aux rencontres régionales et des assises

nationales organisées récemment par la tutelle, l'objectif étant de conjuguer les efforts des parties prenantes et d'aider cette filière à surmonter les répercussions dues à la pandémie de Covid.

Le ministère de l'Industrie a également œuvré, en collaboration avec plusieurs acteurs de Tayal, à assurer les meilleures conditions pour le développement des activités de l'usine et son accompagnement en vue de décrocher des marchés à l'étranger, a-t-il soutenu. Lors de la cérémonie de signature du protocole d'accord, des modèles de vêtements en cours de production dans le cadre de l'accord entre Tayal et Decathlon, ont été présentés.

APS

59^e CONFÉRENCE DE MUNICH SUR LA SÉCURITÉ

La Chine « fidèle » à ses principes de paix

Cette année, à l'occasion de la Conférence de Munich sur la sécurité qui s'est tenue samedi, la Chine a annoncé être armée d'« une bonne volonté de paix et une sincérité de coopération, animée par l'ouverture d'esprit et le sens des responsabilités ».



AP : DK

Un sommet dominé par les relations entre les États-Unis et la Chine, ainsi que la menace posée par la guerre ukrainienne. Depuis vendredi, 150 hauts responsables, dont plus de 40 chefs d'Etat et de gouvernement, et des dirigeants d'organisations internationales se sont réunis dans le sud de l'Allemagne pour discuter des défis et des préoccupations urgentes en matière de sécurité mondiale. Une conférence marquée par la guerre en Ukraine, laquelle a engendré une forte détérioration de la situation sécuritaire en Europe, où la Chine entend renforcer la confiance et dissiper les appréhensions entre la Chine et l'Occident. En marge de ce sommet, le ministre des affaires étrangères et directeur du Bureau de la Commission des affaires étrangères du Comité central du Parti communiste chinois (PCC), Wang Yi, à la tête d'une délégation chinoise de haut rang, a déclaré que « Pour un monde plus sûr, la souveraineté et l'intégrité

territoriale de tous les pays doivent être respectés. La politique de puissance et l'hégémonie sont synonymes d'instabilité mondiale et causent les plus grands dommages à la paix mondiale », affirmant que « l'ingérence dans les affaires intérieures d'autres pays, sous quelque prétexte que ce soit, ignore et défie les normes fondamentales régissant les relations internationales ». Poursuivant son discours, Wang a expliqué que « le principe de souveraineté est une pierre angulaire de l'ordre international contemporain, et tous les pays doivent respecter ce principe en paroles et en actes plutôt que de l'appliquer de manière sélective ou avec deux poids, deux mesures ». « La Chine s'opposera résolument aux actes de séparatisme et d'ingérence afin de sauvegarder sa souveraineté et son intégrité territoriale. Pour un monde plus sûr, les objectifs et

les principes de la Charte des Nations unies (ONU) doivent être respectés, a noté entre autres Wang.

« FACILITER LES POURPARLERS EN UKRAINE »

Concernant le conflit ukrainien, il a déclaré que « Pékin présenterait bientôt une nouvelle proposition de paix pour résoudre la guerre en Ukraine qui vise à respecter la souveraineté de tous les pays ». Alors que les dirigeants occidentaux ont appelé la Chine à utiliser sa voix aux Nations unies pour condamner ce conflit ukrainien, la Chine continue de maintenir une position neutre. Wang a souligné à cet égard, que la Chine « n'est pas directement concernée par le conflit, mais ne restera pas les bras croisés », et que Pékin « publiera bientôt un document de position sur la manière de trouver une solution politique ». « Le document de position réaffirmera les posi-

tions du président Xi Jinping », a déclaré le chef de la diplomatie chinoise, qui a précisé que « l'intégrité territoriale des États doit être préservée, que les problèmes de sécurité doivent être pris en compte, et que les guerres nucléaires ne doivent pas être menées », affirmant que « la crise ukrainienne n'est pas ce que souhaite la Chine, et que tout ce que la Chine a fait était de faciliter les pourparlers de paix ». Mais en réalité, selon les experts et les observateurs, force est de constater qu'il y a une insistance irréversible de l'Occident à attirer Pékin et en essayant de l'éloigner lentement de l'orbite russe, affaiblissant ainsi cette dernière. L'Occident, qui a réussi à fournir une aide militaire et des armes lourdes à l'Ukraine, affirme aujourd'hui ne pas être en mesure d'apporter de l'aide aux affligés du nord de la Syrie, victimes du tremblement de terre dévastateur, citant l'obstruction du régime de Bachar al-Assad au passage de ces secours d'urgence, dans une scène contradictoire qui reflète la duplicité flagrante des prétendants à l'humanité dans le monde. En fin d'allocution, Wang a soulevé que « plus la situation est complexe, plus il est nécessaire de faire preuve de sang-froid et de pragmatisme », soulignant que « la Chine est prête à collaborer avec toutes les parties pour poursuivre les efforts en vue de parvenir rapidement à la paix ».

Hamid Si Ahmed

LES DÉFENSEURS DES CONSOMMATEURS SUR LA FLAMBÉE DES PRIX AU MAROC

«Un dysfonctionnement au niveau du royaume et non par des facteurs externes»

Le président de la Fédération nationale des associations du consommateur (FNAC), Ouadi Madih a imputé la hausse excessive des prix des produits de première nécessité au Maroc à « un dysfonctionnement au niveau national » contrairement « aux justifications » du gouvernement et le makhzen imputant cette flambée à des facteurs externes. Indiquant que le problème en cours au royaume de Mohamed VI est que « la majorité des produits » dont principalement de première nécessité, « sont inaccessibles », Ouadi Madih affirme que « cette hausse des prix et plus particulièrement au niveau des produits de large consommation, surtout les légumes, les fruits et les viandes, dont les prix ont grimpé de manière spectaculaire », situation qui a plongé, poursuit-il « les plus démunis dans une bataille pour joindre les deux bouts ». Son collègue, le président de la Fédération marocaine des droits du consommateur (FMDC), Bouazza Kherrati exprimant ses inquiétudes à cette flambée des prix affirme que « le consommateur voit bien devant lui tous les produits dont il a besoin, mais son pouvoir d'achat ne lui permet pas de les acquérir ». Dans son dernier rapport de suivi de la situation économique au royaume de Mohamed VI, la Banque mondiale estime que « la croissance réelle du PIB du Maroc a chuté à 1,2 % en 2022 tandis que le déficit de la balance courante a augmenté de 2,3 % à 4,1 % du PIB », ajoutant dans son document que « l'inflation annuelle a atteint un pic de 8,3 % à la fin 2022 ». Faisant constater que « ce sont les ménages modestes et vulnérables qui continuent de

souffrir le plus de l'impact de la poussée inflationniste des prix alimentaires et autres prix » sans que les responsables marocains, dont le chef de file du gouvernement, l'homme d'affaire, Aziz Akhannouch, daignent stopper la montée de la courbe de la pauvreté, par l'adoption de mesures en faveur de millions de marocains, privés de travail, de hausse des salaires, notamment dans le secteur de la santé et de l'éducation, le rapport de la BM, indique que « l'inflation annuelle a été pratiquement 30 % plus élevée pour les 10 % les plus pauvres de la population, par rapport aux 10 % les plus riches » principalement, lit-on « en raison de l'impact de la hausse des prix alimentaires qui représentent une part plus importante de dépenses chez les ménages les plus pauvres ». Si pour le président du FNAC, Ouadi, la hausse excessive des prix des produits de première nécessité au Maroc est la résultante à « un dysfonctionnement au niveau national », pour le gouvernement marocain il n'en est pas de même, lui qui impute, simplement cette situation de flambée des prix à « la hausse du prix du fret, qui coûtait entre 400 et 1.800 dollars, comme la cause majeure de cette situation ». Un argument avancé tout au début de la crise, qui vient d'être mis en échec par la baisse du coût du fret, qui est inférieur à 400 dollars, sans être suivis du recul des prix sur le marché marocain. M. Kherrati, souligne, rapportent les médias locaux et étrangers que ce qui dénote que « le problème réside au niveau du marché national et renseigne d'un dysfonctionnement au niveau national ». Pour les défenseurs des droits des consommateurs au

royaume de Mohamed VI, « la présence de nombreux intermédiaires dans le processus de distribution des marchandises, notamment les produits agricoles » font grossir les caisses des acteurs les plus influents et entretenant une proximité avec les décideurs, ce qui prive les agriculteurs de gains, pour l'effort de leur travail et le consommateur d'être en capacité de se procurer les produits, car vendus à un prix accessible. « Là où le bât blesse, c'est que le marché marocain, notamment celui des fruits et légumes, regorge d'intermédiaires et fonctionne avec un système de rente », déplore le président de la FMDC, précisant que « le symptôme pathognomonique de cette rente, c'est l'octroi, au niveau du marché de gros, d'une sorte de licence à des gens désignés par une instance inconnue et qui touchent des taxes alors qu'ils n'apportent aucune valeur ajoutée » précise le président de la FMDC. Avec le manque de transparence dans la gestion de la chaîne, notamment par le rôle de l'instance inconnue, dont fait part le président de la FMDC, la situation profite aux rentiers du système du Makhzen ce qui « rend difficile la maîtrise des prix qui sont censés être libres en fonction de l'offre et la demande », laquelle règle ne peut être applicable et respectée, alors que des acteurs inconnus sont maîtres et le système est opaque par le bon vouloir du Makhzen, via les choix des gouvernements successifs au royaume de Mohamed VI, à l'origine du dysfonctionnement dont font part les défenseurs des consommateurs marocains.

Karima B.

EN RAISON D'UNE LARGE OPPOSITION À SA RÉFORME SUR LA RETRAITE

La popularité de Macron au plus bas depuis trois ans

Le président français, Emmanuel Macron et la cheffe de son gouvernement ont vu, respectivement, leurs cotes de popularité de nouveau baisser, atteignant 32 % de français satisfaits du chef de l'État, un niveau le plus faible depuis trois ans et à 29 % pour Elisabeth Borne aussi au plus bas niveau depuis son entrée à Matignon en mai 2022. La cote de popularité d'Emmanuel Macron s'est encore un peu plus affaïssée de moins de 2 % en février pour atteindre son plus bas niveau depuis trois ans, avec 32 % de Français satisfaits de son action, selon un sondage Ifop pour Le Journal du Dimanche. Alors qu'il a adopté une démarche le mettant loin des débats sur une réforme des retraites fortement contestée, qu'il a initiée, le sondage en question, selon les analystes français, semble être le résultat de la responsabilisation du locataire de l'Élysée, du climat politique et social hostile à sa réforme de retraite, à son gouvernement et sa majorité, que l'assemblée des députés n'a pas réussi à débattre sur l'ensemble du projet, achevant, vendredi à minuit, sa séance sans procéder au vote. Le projet de lois sera en débat, mars prochain, au niveau du Sénat, et sera au centre d'une grande mobilisation à travers la France, le 7 mars, avec notamment des grèves annoncées, par les syndicats, dans les secteurs public et privé. Reculant de six points au total depuis la rentrée de septembre et le lancement de son projet de lois sur les retraites, portant principalement, dans son article 07, sur le recul de deux ans de l'âge de départ, soit à 64 ans, que des millions de français, mobilisés d'une manière régulières dans des manifestations, dont la dernière, jeudi dernier, le président Emmanuel Macron « régresse notamment auprès de ses sympathisants LR avec moins de 12 points » et même auprès de ses propres électeurs de premier tour avec moins de 4 points selon les sondages, dont celui de Ifop. Du côté de la Première ministre, Elisabeth Borne, il faut dire qu'elle ne peut être mieux servie, que par celui qui l'a nommée à la tête de l'exécutif, qui voit « sa popularité baisser de 3 points, atteignant 29 % d'opinions favorables, son plus bas niveau depuis le début de sa mission en mai 2022. L'enquête de l'institut IFOP a été menée, selon la même source, « du 9 au 16 février 2023, auprès d'un échantillon de 1 952 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus », selon, est-il indiqué, « la méthode des quotas, avec une marge d'erreur comprise entre 1 et 2,3 points ».

R. I.

S
T
R
O
P
S

SÉLECTION NATIONALE

Vers le retour de Victor Lekhal

À l'approche de la double confrontation de la sélection nationale de football contre le Niger, en mars prochain pour le compte des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2024), les spéculations vont bon train au sujet de la liste de Djamel Belmadi que l'on annonce d'ores et déjà inédite.

En effet, il ne se passe pas un jour sans que l'on prête au coach national l'intention de faire appel à tel ou tel nouveau joueur, d'autant plus que le driver national lui-même avait laissé entendre qu'il comptait injecter un sang neuf au sein de son effectif après les déboires qu'a connus la sélection algérienne lors de l'année 2022.

Cette fois-ci, les informations recueillies des milieux proches du patron technique des Verts révèlent que Belmadi envisage sérieusement à faire appel au capitaine du Havre AC, Victor Lekhal.

Ce dernier garde d'ailleurs un très mauvais souvenir de son premier et seul match jusque-là avec les Fennecs contre la Tunisie en 2019 en amical à Blida lorsqu'il avait contracté une blessure l'ayant éloigné des terrains pour une longue période.

Depuis d'ailleurs, Lekhal n'a plus été appelé en sélection, vu qu'il avait trouvé toutes les peines du monde pour retrouver sa forme optimale. Mais tout indique que la blessure de ce joueur au genou fait



Phs : DR

désormais partie de l'ancienne histoire.

En effet, le milieu de terrain défensif du Havre est en train de réaliser une saison de premier ordre avec son équipe qui caracole en tête du classement de la Ligue 2 en France et se dirige droit vers un retour parmi l'élite, un palier qu'elle a quitté depuis plusieurs années.

Et pour revenir au parcours internatio-

nal de Lekhal ; ce dernier n'a joué que 14 minutes avec les Verts, alors qu'il était bien parti pour gagner une place en sélection à l'occasion de la CAN-2019 avant que sa blessure ne le sorte des plans du coach national qui s'est retrouvé dans l'obligation de recourir aux services du vétéran Guedioura pour remplacer le Havrais.

Hakim S.

COMPÉTITIONS AFRICAINES INTER CLUB

La JS Kabylie signe sa 104^e victoire pour son 207^e match continental

Malgré toutes les difficultés que la JS Kabylie rencontre cette saison sur le plan local, aussi bien sur le plan technique qu'administratif, cette formation a réussi à relever le défi en se qualifiant à la phase des poules de la prestigieuse compétition africaine.

Mieux, les Canaris ont réussi une belle entrée en la matière en parvenant à obtenir quatre points en deux rencontres. Et c'est surtout la victoire réalisée, vendredi dernier, au stade du 5-juillet contre le détenteur du trophée de la précédente édition de la Ligue des champions qui a surpris plus d'un.

En fait, la JSK a joué pour l'occasion son 207^e match africain, signant sa 104^e victoire. Le seul but de la partie marqué par le capitaine d'équipe Souyed dans les dernières minutes du match porte à 261 le capital-buts des Canaris dans les différentes épreuves continentales interclubs.



Le défenseur central de la JSK a permis aussi à son équipe de signer sa 60^e victoire dans la ligue des champions africaines, aussi bien pour sa nouvelle ou ancienne version.

Dans cette épreuve, les Jaune et Vert comptent 148 buts en 17 participations.

Souyad, revenu à la JSK l'hiver dernier après une courte expérience dans le champion-

nat marocain, a signé pour l'occasion son cinquième but africain dans sa carrière de joueur, après avoir réussi deux buts contre le Stade malien et deux autres face à Coton Sport du Cameroun.

Le héros du derby maghrébin de vendredi a déclaré : "La JSK est un grand club de par son nom et son histoire. Battre le WAC ne devrait pas constituer une surprise. Lorsqu'on a pénétré sur le terrain et trouvé des milliers de fans dans les tribunes, cela nous a motivé davantage. Même mon père, qui n'a plus mis les pieds dans un stade, s'y trouvait aussi. Cette victoire va nous libérer sur le plan psychologique. Notre objectif étant d'extirper vite l'équipe du bas du classement. Tout le mérite revient à nos supporters qui ont été fabuleux et ont été d'un apport de taille pour nous. On les remercie pour leur soutien indéfectible".

H. S.

CONSTANTINE. ÉNERGIE

Mise en service de quatre nouveaux transformateurs électriques

Quatre nouveaux transformateurs électriques ont été mis en service dans la wilaya de Constantine en vue de lutter contre les coupures de courant et renforcer l'approvisionnement en cette énergie, a-t-on appris dimanche auprès de la direction de la Société de distribution de l'électricité et du gaz, Ali Mendjeli.

Il s'agit de l'entrée en exploitation récemment de deux (2) équipements de ce genre à la circonscription administrative Ali Mendjeli, plus exactement aux unités de voisinage (UV) 1 et 2, d'une capacité de 630 kilovolt Ampères (KVA) chacun, a précisé la responsable de la cellule de communication et de l'information au sein de cette direction, Ouahiba Takhrist. Elle a ajouté que deux (2) autres transformateurs électriques ont été installés dans la daïra d'El Khroub, avec des capacités de 160 et 630 KVA précisant que cette opération, qui a été concrétisée fin 2022, vise à renforcer la distribution de cette énergie et à garantir la continuité et l'amélioration de la qualité des services en la matière au profit de plus de 100 000 âmes, notamment dans les nouveaux pôles urbains d'Ali Mendjeli, de Mas-



Ph: DR

sinissa et d'Aïn Nehas. Le programme d'investissement réalisé en 2022 dans le but de renforcer la distribution en cette énergie a porté sur l'installation d'un réseau électrique global long de 96,753 km qui a touché plusieurs communes couvertes par cette direction à l'instar d'Aïn Abid, d'Ouled Rahmoune, d'Ibn Badis, d'Aïn Smara et d'El Khroub y compris les nouveaux pôles urbains, a-t-elle affirmé. Il a été procédé, en

outre, à la modernisation et au renouvellement du réseau électrique vétuste, à travers les mêmes communes, afin d'améliorer les prestations de services, a fait savoir Mme Takhrist, notant que les actions entreprises ont touché un réseau électrique global de lignes de moyenne et de basse tensions de 20 058 km. Pour rappel, le taux de couverture au réseau électrique dans la wilaya de Constantine a atteint 98 %.

SKIKDA. HAMMADI KROUMA Remise en fonction de la station de traitement de l'eau potable

La station de traitement de l'eau potable de la commune de Hammadi Krouma (Sud de Skikda), alimentée par le barrage de Kénitra, à l'arrêt depuis 2017, a été remise en fonction samedi après des travaux de réhabilitation. La wali de Skikda, Houria Meddahi, a assisté à la remise en service de la station, à la faveur des activités marquant la commémoration de la Journée nationale du chahid (18 février), une cérémonie à laquelle ont pris part les autorités locales civiles et militaires, des moudjahidine et des fils de chouhada. Selon les explications présentées sur site, les canalisations de la station sont d'une longueur de 50 km, à partir du barrage de Kenitra dans la commune d'Oum Toub, à l'Ouest de Skikda, un barrage dont le volume de stockage est estimé à 117 millions m³. La station traitera, dans un premier temps, 25 000 m³/jour et ira progressivement jusqu'à traiter 86 000m³/jour, volume correspondant à sa capacité maximale. Les responsables sur place ont expliqué également que la remise en service de cette station permettra de mettre fin aux perturbations de l'alimentation en eau potable dans la commune de Skikda et ses environs, ainsi que sur le couloir sud de la wilaya qui compte les communes de Salah Bouchaour, Medjez Dechich, El-Harrouch et Aïn Bouziane. L'approvisionnement en eau potable des citoyens continuera d'être effectué un jour sur deux dans la commune de Skikda et ses environs, sur les communes du couloir cité. Il sera d'un jour sur trois, au lieu d'un jour sur cinq, apprend-on également. Pour sa part, la wali a mis l'accent, à cette occasion, sur les efforts consentis par l'État dans le but d'améliorer constamment le cadre de vie du citoyen, par la prise en charge des besoins de la population.

NÂAMA. INVESTISSEMENT Réception d'une mini-zone d'activités à Asla

La mini-zone d'activités de la commune de Asla (Nâama) a été réceptionnée samedi, en présence des autorités locales, a-t-on appris des services de la wilaya. L'implantation de cette zone, la première du genre dans la commune, vise à créer des postes d'emploi en attirant des investissements productifs, a-t-on souligné, précisant que cette nouvelle zone d'activités occupe une superficie de 5 hectares totalisant 36 terrains exploitables pour les jeunes et les petits métiers. Les travaux d'aménagement achevés, dotés d'une enveloppe de plus de 34 millions DA, ont comporté le terrassement, la réalisation de routes et de réseaux divers, ainsi que la sécurisation de cette zone contre les incendies. La concrétisation de cette opération fournit les moyens nécessaires et les conditions appropriées aux jeunes investisseurs pour lancer divers projets économiques et commerciaux compatibles avec les spécificités de la région, a-t-on souligné. La wilaya de Nâama verra également, avant la fin du trimestre en cours, l'achèvement des travaux d'aménagement liés à la création de trois autres mini-zones d'activités dans les daïras d'El-Bayodh, de Mekmen Benamar et de Moghrar, a-t-on annoncé.

KHENCHELA. HÔPITAL HIHI

ABDELMADJID

Entrée en fonction du service IRM

Le service IRM (Imagerie à résonance magnétique) de l'Établissement public hospitalier (EPH) Hihi Abdelmadjid de Kaïs (wilaya de Khenchela) est entré en fonction samedi. Le secrétaire général de la wilaya, Abdelmalek Aïssaoui, le directeur de la santé, Lazhar Mordjane, ont présidé l'entrée en fonction du service IRM, inscrit dans le cadre du programme complémentaire de développement décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au profit de Khenchela et inauguré à l'occasion de la célébration de la Journée nationale du Chahid. Le service IRM de cet hôpital a mobilisé une enveloppe financière de 210 millions DA, ajouté aux 10 millions DA représentant le coût du projet de réhabilitation du service radiologie où l'IRM a été installée, a expliqué le directeur de la santé en marge de la cérémonie d'inauguration de cette structure. L'appareil IRM, installé à l'hôpital de Kaïs, est de dernière génération. Son entrée en fonction permet de réaliser des examens en un temps réduit, par rapport aux examens réalisés dans les autres hôpitaux du pays, s'est félicité Lazhar Mordjane. "L'ouverture de ce service permet d'alléger la pression enregistrée sur celui similaire de l'hôpital Ahmed Ben Bella de Khenchela. De plus, les patients des daïras de Kaïs et de Bouhmama ne seront plus contraints de se déplacer dans d'autres wilayas pour les examens qu'offre ce service", a-t-il relevé. Les autorités locales, présentes à l'hôpital Hihi Abdelmadjid, ont procédé également à l'inauguration des travaux de réhabilitation du restaurant de l'hôpital et de la salle des conférences, un projet qui a mobilisé une enveloppe de 10 millions DA.

TOUGGOURT. CONSERVATION DES FORÊTS

Plus de 1500 oiseaux recensés dans les zones humides

Plus de 1 538 oiseaux migrateurs de 13 espèces ont été répertoriés dans les zones humides et les plans d'eau de la wilaya de Tougourt dans le cadre du dénombrement hivernal de la richesse avifaune migratrice de 2023, a-t-on appris samedi auprès de la Conservation locale des forêts (CF). Il s'agit du recensement, dans les lacs de Sidi Slimane, El-Anet, Témacine, Merdjaja, El-Hadjira et le canal de Oued-Righ, de différentes espèces dont le canard, la spatule, la lichasse blanche, la cigogne noire, la cigogne blanche, le héron cendré et le flamant rose, a indiqué le conservateur des forêts de Tougourt, Mustapha Benalia. Mené par des ornithologues de la CF, ce recense-

ment tend à mettre au point une base de suivi des mouvements des oiseaux migrateurs à travers les différents plans d'eau locaux et leur adaptation avec les conditions climatiques et naturelles locales en vue de classer ces zones et plans en fonction de la prédilection de la richesse avifaune. La conservation s'emploie, à ce titre, à mettre en valeur cette richesse écologique à la faveur de l'intensification des actions périodiques de contrôle et d'observation au niveau des plans d'eau, lieu de prédilection des oiseaux et de la richesse faunistique, en sus de l'organisation des campagnes d'entretien d'envergure de ces endroits et leur protection des différents dangers écologiques. Par souci d'ancrer la culture environne-

mentale chez le citoyen, les services de la CF ont procédé à l'organisation, en direction des scolaires, des sorties d'observation et de reconnaissance scientifique au niveau du lac d'El-Anet leur permettant de s'informer et s'initier aux zones humides et la biodiversité et l'importance de préserver ce système, en plus des cours d'initiation sur les actions d'observation et de contrôle du mouvement des oiseaux migrateurs. La wilaya de Tougourt offre des espaces écologiques propices pour les oiseaux et d'autres espèces faunistiques à y élire domicile et se reproduire à la faveur des atouts existants, zones humides, lacs, exutoires constituant également des plans d'eau et chotts.

BÉJAÏA. RÉSEAU DE GAZ NATUREL

Plus de 1500 foyers à Adekar raccordés

1513 foyers, situés à Adekar et Taourirt Ighil, à 65 km à l'ouest de Béjaïa, ont été raccordés samedi au réseau public de distribution de gaz naturel, portant ainsi le taux de pénétration de cette ressource dans la wilaya à plus de 65 %, ont indiqué les services de la wilaya. La mise en service du raccordement au réseau de distribution du gaz s'est déroulée en présence des autorités locales. La joie et la liesse étaient sur tous les visages des membres des familles bénéficiaires, visiblement heureux de voir leur calvaire de chauffage hivernal prendre ainsi fin. Une ambiance similaire a, par ailleurs, régné au sein des hameaux d'Amallou et Tâazibt, dans la daïra de Kendira, situés au sud, dans le flanc montagneux d'en face, théâtre d'une opération similaire de raccordement de 50 logements au même réseau. Dans l'après midi, 3383 foyers ont bénéficié de la mise en service du raccordement au réseau de distribution de gaz naturel dans la daïra voisine de Feraou, dans un relief rude, montagneux et en permanence enneigé en hiver. D'ici le début du mois de Ramadhan, vers la fin du mois de mars, il est prévu le branchement dans la wilaya, de près de 4 000 foyers, a annoncé le wali, Kamel Eddine Kerbouche, à Adekar

"DHIKRAYET MOUDJAHED"

Un dialogue intergénérationnel sur les sacrifices des martyrs de la Révolution

La pièce de théâtre, "Dhikrayet Moudjahed" (mémoires d'un moudjahid), un dialogue intergénérationnel sur les sacrifices consentis par les valeureux martyrs de la Révolution et leurs familles, a été présentée, samedi à Alger.

Accueilli au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA), le spectacle, mis en scène par Abdelghani Chentouf sur un texte de Sofiane Attia, est produit par l'association "Ech'Choâla" (la flamme) pour le Théâtre et le Cinéma, de Boumerdès. D'une durée de 50 mn, "Dhikrayet Moudjahed" raconte l'histoire d'une famille militante de la Cause nationale durant la guerre de libération, dont l'histoire a été préservée et transmise grâce au grand père, campé par Ahmed Bechar, garant de la mémoire familiale. Alors qu'Amar, est monté au maquis, sa femme El Ghalia, rendue par Saïda Hamzaoui, qui venait d'accoucher, vivait avec son beau père au rythme des exactions et des descentes punitives, perpétrées par les soldats de l'armée coloniale. Sous le regard de son père, Amar est tombé en martyr avec sa femme El Ghalia, à l'intérieur même de leur maison, laissant leur enfant, interprété par Rostom Boukercha, orphelin à la charge de son grand père. Depuis ce drame, le grand père racontait, tous les jours, à son petit fils les différents épisodes héroïques qui ont jalonné le parcours du glorieux combattant qu'aura été son père Amar. Après l'indépendance, l'adulte qu'est devenu le fils d'Amar le martyr, interprété par Yacine Bendia, s'est marié avec Louiza, rendue par Khaoula Bouzida qui attendait son premier bébé. Cherchant du travail, le jeune marié décide de s'exiler, surmontant ainsi l'angoisse de sa femme et allant à l'encontre de l'avis de son grand père qui voulait s'éviter un départ de plus, après ceux vécus avec son regretté fils lorsqu'il avait alors, décidé de monter au maquis et le jour où il est tombé, sous son regard, au champ d'honneur. Quelques temps après, le grand père verra le retour de son petit fils et Loui-



za, toute souriante va soigneusement lui confier sa progéniture. Dans un rythme d'échanges intenses et vifs, les comédiens, dont également, Smail Ait Amar, Mohamed

Brik Chaouch, Mohamed Sebba-ne, ainsi que Abdelghani Aissaoui et Yacine Khoudi ont su porter le texte, occupant judicieusement tous les espaces de la scène. Sur un espace nu, les différentes temporalités de la trame se sont déroulées dans un décor minimaliste, fait de quelques accessoires suggérant l'intérieur d'une maison modeste, dans un spectacle servi par un tableau unique.

La bande son, les bruitages ainsi que l'éclairage ont été concluants, réussissant un sentiment d'incertitude et de perpétuelle attente.

De par sa qualité de scénographe d'abord et de metteur en scène ensuite, Abdelghani Chentouf a inscrit son spectacle dans le registre du Théâtre de l'image, traversé par des courants d'autres écoles pour bien suivre les différents rebondissements de la trame.

Parti en tournée depuis le mois de novembre dernier, "Dhikrayet Moudjahed" qui a obtenu le grand prix au Festival national du théâtre révolutionnaire de Médéa en décembre 2022, est attendu prochainement à Souk Ahras.

MAMO

Ouverture du salon d'arts "Oran dans la mémoire du futur"

Le premier salon d'arts plastiques et de photographies s'est ouvert samedi au Musée public national d'art moderne et contemporain d'Oran (MAMO), placé sous le thème "Oran dans la mémoire du futur". Prennent part à cette manifestation, organisée par le MAMO, plus de 30 artistes plasticiens et photographes de l'Ouest du pays, qui exposent leurs travaux artistiques évoquant l'histoire séculaire d'Oran et mettant en relief les potentialités culturelles et touristiques de cette ville qui se veut un pôle culturel et une destination touristique par excellence, selon les organisateurs. L'exposition, à laquelle participe une constellation d'animateurs qui activent dans la société civile, des chercheurs en histoire d'Oran et des peintres avec plus de 50 toiles et photographies mettant en exergue les monuments historiques, les sites archéologiques et des paysages naturels et maritimes qui font la richesse du patrimoine culturel de la capitale de l'Ouest algérien. Les visiteurs voyagent, grâce à ces œuvres de haute facture artistique, au fin fond de vieux quartiers au cachet architectural particulier alliant l'ancien et le moderne tel un musée de plein air qui évoque différentes périodes historiques qu'a connues la ville. L'objectif de ce salon qui se poursuit jusqu'au 18 mars prochain est de perpétuer la mémoire d'Oran pour les nouvelles générations et mettre en relation les membres de la société de différentes tranches d'âge avec les établissements culturels, selon la directrice du MAMO, Benhaoua Khadidja.

ÉTATS-UNIS

Une sculpture de Jeff Koons accidentellement brisée lors d'un vernissage à Miami

Une collectionneuse qui visitait une foire d'art contemporain à Miami, aux Etats-Unis, a accidentellement renversé et brisé une petite sculpture en verre du célèbre artiste Jeff Koons, estimée à 42.000 dollars (près de 39.200 euros). La sculpture d'un bleu éclatant faisait partie de la fameuse série du "balloon dog" (chien en ballon) qui a forgé la réputation de Jeff Koons à l'international. L'incident s'est produit lors d'un vernissage privé à Art Wynwood à Miami. Certains collectionneurs ont alors pensé qu'il s'agissait d'une performance artistique ou d'une mise en scène. "J'ai vu que cette femme était là et qu'elle tapotait (la sculpture). Puis celle-ci est tombée et s'est brisée en mille morceaux", a expliqué à l'antenne de la chaîne Fox News de Miami l'artiste Stephen Gamson. Au départ, M. Gamson pensait que la femme tapotait sur l'oeuvre d'art, qui reposait sur un socle en acrylique portant le nom de Jeff Koons, pour vérifier s'il s'agissait d'un vrai ballon. Un témoin a pris une vidéo alors que les employés de la galerie balayaient les éclats de verre. "Je n'arrive pas à croire que quelqu'un ait pu renverser ça", peut-on entendre sur ce fichier. Bénédicte Caluch, conseillère artistique chez Bel-Air Fine Art, qui a sponsorisé l'oeuvre de Jeff Koons, a déclaré au journal américain Miami Herald que la collectionneuse n'avait pas voulu casser l'oeuvre et que l'assurance couvrirait les dégâts. Jeff Koons, qui n'était pas présent, est un peintre et sculpteur américain qui tire son inspiration d'objets du quotidien, dont des ballons d'animaux. Ses oeuvres remettent en question la notion du beau dans l'art, même si certaines ont été vendues aux enchères à plus de 91 millions de dollars (85 millions d'euros). Ses sculptures de chiens en ballon varient en taille, de moins de trente centimètres de haut à plus de trois mètres. Elles sont toutes de couleurs vives.

Les courses en direct



HIPPODROME ABDELMADJID AOUCHICHE - ALGER
LUNDI 20 FÉVRIER 2023 - PRIX : CIRTA - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 100 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 15H30
TIERCÉ - QUARTÉ - QUINTÉ

Charif, seul contre tous

Quand on veut on peut, comme le prouve l'hippodrome du Caroubier ce lundi 20 février qui fait le plein avec ce prix Cirta réservé pour chevaux de quatre ans et plus arabe pur né-élevé, n'ayant pas totalisé la somme de 41 000 dinars en gains et places depuis septembre passé. La présence de Charif, Youmna Dilmi et Gaby d'Hem qui forment un trio mieux lotis, alors que pour la suite du quinté, cela va être très difficile à déchiffrer, on peut même rajouter à nos pronostics Sif El Abtal pour la cinquième place.

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. **CHARIF.** Ce cheval descend de catégorie ici, quoiqu'il aura besoin d'une course dans les jambes on ne peut compter sans lui. À retenir.

2. **AZEMOUR.** Ce cheval n'arrive toujours pas à refaire surface. Il est encore une fois confronté à une tâche difficile. À revoir.

3. **YOUNNA DILMI.** Cette jument a toujours fréquenté des lots plus meilleurs. On ne peut la négliger.

4. **PIBOULTAME.** Ce poulain très bien estimé par son entourage, a été fort chuchoté lors de ses deux dernières tentatives. Méfiance.

5. **SIF EL ABTAL.** Il faut se méfier de ce genre de coursier, quoiqu'il préfère plus long. Bon outsider.

6. **AMIR 5.** À revoir.

7. **FEL EL NASR.** Cet ex-transfuge de Tiarat n'arrive toujours pas à retrouver ses marques, il peut faire partie des nombreux prétendants aux places.

8. **AL DJAMRA.** Cette pouliche cherche sa course, je crois que c'est le moment de déclencher son compteur gains. Méfiance.

9. **KILAGA DE DILMI.** Cette jument été irréprochable auparavant. Elle a couru avec plus meilleurs. Méfiance.

10. **ZHRAT EL DJANOUB.** Débute en cour-

PROPRIÉTAIRE	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
A. HAMIANE	1	CHARIF	S. BENYETTOU	56	6	S. HAMIANE
K. HAIL	2	AZEMOUR	AM. BENDJEKIDEL	55	12	PROPRIÉTAIRE
AZ. LEHAS	3	YOUNNA DILMI	AH. CHAABI	55	13	S. ATTALLAH
M. BENAROUSSE	4	PIBOULTAME	O. CHEBBAH	55	2	B. LAOUFI
J. SAADI	5	SIF EL ABTAL	A. SAADI	55	9	PROPRIÉTAIRE
M. OUZOUIR	6	AMIR 5	JJ : CH. CHAABANE	54,5	15	A. CHELLAL
AC. DJEBBAR	7	FEL EL NASR	B. BERRAH	54	11	B. BERRAH
AD. LAGRAA	8	AL DJAMRA	W. BENDJEKIDEL	54	3	ABM. BOUBAKRI
M. BENAROUSSE	9	KILAGA DE DILMI	H. RAACHE	54	7	B. LAOUFI
K. BENHAMOUDA	10	ZHRAT EL DJANOUB	EH. CHAABI	54	16	S. FILIRI
HARAS DU PAON	11	GABY D'HEM	K. RAHMOUNE	54	4	L. RAHMOUNE
MZ. METIDJI	12	GANIA D'HEM	K. BAGHDAD	54	17	K. BAGHDAD
M. SEMMOUNE	13	GHALI D'HEM	F. CHAABI	54	13	PROPRIÉTAIRE
R. BOUSSAA	14	KINZI EL KHALED	A. BOUSSAA	53	10	A. BOUSSAA
H. GUEROUI	15	DJEBLIA (0)	S. BENDJEKIDEL	53	8	N. TIAR
S. AOUIA	16	GAMIR	A. YAHIAOUI	53	14	PROPRIÉTAIRE
AH. FEGHOULI	17	JAWAD EL MESK	JJ : SH. BENYETTOU	53	1	PROPRIÉTAIRE
HARAS EL HANIA	18	GYNETTE D'HEM	AP : Y. MOUSSI	51	5	PROPRIÉTAIRE

se. À revoir.

11. **GABY D'HEM.** Il se présente comme l'un des favoris ici. Quoiqu'il aura le désavantage de faire sa course d'entrée. Méfiance.

12. **GANIA D'HEM.** C'est le casse-tête du quinté, mais elle reste plus difficile à écarter qu'à retenir. Méfiance.

13. **GHALI D'HEM.** Rien de probant. À revoir.

14. **KINZI EL KHALED.** Peu probable.

15. **DJEBLIA.** Cette pouliche qui est à la limite des gains va être notre outsider préféré.

16. **GAMIR.** À revoir.

17. **JAWAD EL MESK.** Rien de probant. Tâche difficile.

18. **GYNETTE D'HEM.** Peu probable.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

1. CHARIF - 3. YOUNNA DILMI - 11. GABY D'HEM - 15. DJEBLIA - 12. GANIA D'HEM

LES CHANCES

7. FEL EL NASR - 8. AL DJAMRA - 9. KILAGA DE DILMI

L'ONU débloque 250 millions de dollars pour aider les personnes les "plus vulnérables" du monde

Les Nations unies ont annoncé, samedi, la mobilisation d'un montant record de 250 millions de dollars dans le but de venir en aide aux personnes les plus vulnérables du monde et d'éviter la famine. "Très souvent, des problèmes de développement de longue date peuvent se combiner avec le chaos climatique, les chocs économiques et les conflits violents, se transformant en un tourbillon de catastrophe humanitaire", a indiqué le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres cité dans un communiqué, notant que dans le monde aujourd'hui, 339 millions de personnes ont besoin d'aide, soit une hausse de plus de 25% depuis l'année dernière. En 2022, l'ONU et ses partenaires ont atteint près de 160 millions de personnes, mais l'augmentation des besoins humanitaires dépasse rapidement la capacité de réponse, selon le communiqué du Fonds central d'intervention d'urgence (CERF). Cette année, pour répondre aux besoins de base de 240 millions de personnes, près de 54 milliards de dollars sont nécessaires, mais on prévoit que moins de la moitié de ce montant sera collecté, a-t-on ajouté de même source.

Quatre décès et 190 blessés sur les routes durant les dernières 24 heures

Quatre (4) personnes ont trouvé la mort et 190 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures à travers le territoire national, selon un bilan rendu public hier par les services de la Protection civile. Par ailleurs, deux personnes (un homme âgé de 69 ans et une femme de 57 ans), sont décédées par asphyxie au monoxyde de carbone à l'intérieur de leurs domiciles respectifs à Annaba et Relizane, précise la même source. Les éléments de la Protection civile sont également intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 5 personnes incommodées par l'inhalation du monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage et de chauffes-bain à l'intérieur de leurs domiciles respectifs dans les wilayas de Guelma (2 personnes), El-Bayadh (2) et M'sila (1), note la même source.

Mohamed Bahaz, doyen de la musique diwan n'est plus

Le doyen de la musique diwan, qui a voué sa vie à la musique et la culture algérienne, Mohamed Bahaz, est décédé dans la nuit de samedi à dimanche à Blida à l'âge de 81 ans, des suites d'une longue maladie, a-t-on appris auprès de ses proches. Né dans une famille de praticiens du diwan, Mohamed Bahaz, bercé par cette tradition, a rejoint la troupe du Théâtre national algérien et a participé à plusieurs événements artistiques et à la conception de la bande originale du film "La bataille d'Alger" (1966) qui était une de ses plus grandes fiertés. Pendant



plus d'une vingtaine d'années, Mohammed Bahaz s'était produit sur scène avec ses enfants et a pris sous son aile une multitude de jeunes groupes de musique diwan. Il est égale-

ment devenu, avec son ami de longue date, le plasticien Denis Martinez, la coqueluche du festival "Racont'Art", proposant des installations atypiques à chaque édition. Virtuose du tbel et du gombri, Mohamed Bahaz nourrissait une vision plus contemporaine de la musique diwan, ouverte sur l'universalité et la fusion, tout en préservant jalousement un héritage ancestral. En 2019 Denis Martinez lui avait rendu un vibrant hommage avec l'exposition "Bahaz Khouya Gnaoui Bliidi, histoire d'une complicité" retraçant son parcours artistique et son attachement au patrimoine.

Tizi-Ouzou : l'enfant disparu à Drâa El Mizan ramené chez lui sain et sauf

L'enfant G. S. âgé de 14 ans, originaire de Drâa El Mizan (sud-ouest de Tizi-Ouzou) et porté disparu depuis le 11 février courant, a été retrouvé sain et sauf par un citoyen qui l'a conduit chez lui, a-t-on appris, samedi, auprès du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale. Selon la cellule de communication de cette institution sécuritaire, l'enfant a été retrouvé, vendredi soir, dans la commune de Djebahia (wilaya de Bouira, limitrophe de Drâa El Mizan), faisant de l'auto-stop. Un citoyen de la commune de Frikat qui l'avait reconnu, l'a conduit jusqu'au village de Ouled Aissa (Draa El Mizan) et l'a remis à ses parents. "Selon les premières constatations l'enfant se porte bien et ne présente aucune trace d'agression physique ou sexuelle, en attendant sa présentation à un médecin légiste", a-t-on assuré de même source. Porté disparu depuis le 11 février, une vaste opération de recherche ayant impliqué les différents services de sécurité (gendarmerie et police) ainsi que la Protection civile et de nombreux citoyens, a été déclenchée à Ouled Aissa (son village) et Taf oughalt à Ait Yahia Moussa pour tenter de retrouver G.S, rappelle-t-on. Les réseaux sociaux ont été également mis à contribution, par un large partage de sa photo et du numéro de téléphone de ses proches, ce qui a contribué à son identification par le citoyen qui l'a retrouvé.

Démantèlement d'une bande criminelle impliquée dans le cambriolage d'une bijouterie à Alger

Les services de la 2e circonscription de la police judiciaire de Bab Ezzouar relevant de la sûreté de la wilaya d'Alger ont démantelé une bande criminelle composée de 4 individus repris de justice qui ont cambriolé une bijouterie, a indiqué, hier, un communiqué de ce corps de sécurité. Les services de la 2e circonscription de la police judiciaire de Bab Ezzouar relevant de la sûreté de la wilaya d'Alger, représentés par la brigade criminelle ont arrêté 4 individus repris de justice âgés entre 26 et 37 ans qui ont cambriolé une bijouterie, ajoute le communiqué. Les investigations menées par la même brigade, sous la supervision permanente du parquet territorialement compétent ont permis la saisie de 38 millions de centimes de revenus générés par cette activité illicite, des outils utilisés dans le cambriolage, un véhicule et une moto, précise la même source. Après finalisation des procédures juridiques en vigueur, les mis en cause seront présentés devant le parquet territorialement compétent pour association de malfaiteurs, conclut le document.

Séisme : MSF demande une "augmentation urgente" de l'aide à la Syrie

Médecins sans frontières (MSF) a appelé à une "augmentation urgente" de l'aide humanitaire dans le nord de la Syrie où sont arrivés hier 14 camions transportant de l'aide fournie par l'ONG aux victimes du séisme. Le convoi est arrivé hier matin via le poste-frontière d'al-Hammam en provenance de la Turquie, selon MSF. "Ce premier convoi transporte 1.296 tentes destinées aux personnes déplacées et aux familles (de 5 personnes ou plus) laissées sans abri par le séisme ainsi que 1.296 kits d'hiver pour isoler les tentes du froid", a précisé l'ONG dans un communiqué. "D'autres convois MSF devraient suivre rapidement pour livrer du matériel médical et non médical", a-t-elle ajouté. Plus de 44.000 personnes sont mortes après le trem-



blement de terre qui a dévasté le 6 février le sud-est de la Turquie et le nord de la Syrie. "Une augmentation urgente du volume

des fournitures est nécessaire pour répondre à l'ampleur de la crise humanitaire", a prévenu MSF dimanche. "L'aide arri-

ve au compte-gouttes, en quantités négligeables", avec un volume qui "atteint à peine celui d'avant la catastrophe", a déploré Hakim Khaldi, chef de mission de MSF en Syrie. Avant le séisme, la quasi-totalité de l'aide cruciale pour plus de 4 millions de personnes vivant dans le nord-ouest de la Syrie était acheminée via la Turquie par le poste frontière de Bab al-Hawa, seul point de passage garanti par une résolution du Conseil de sécurité concernant le passage transfrontalier de l'aide des Nations unies.

MISE AUX POINGS

«Si nous avons entrepris à l'échelle continentale la création d'un mécanisme africain de protection contre les risques des catastrophes et d'appui à la stratégie de l'adaptation pour accompagner les pays africains dans leurs efforts face à ces phénomènes, nous devons consentir les mêmes efforts pour assurer une prise en charge internationale efficace de ces deux priorités»,

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune à l'occasion du 36e sommet de l'UE



Le Courrier d'Algérie

Quotidien national d'information
Édité par l'Eurl Millénum Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

Publicité-ANEP :

1, Avenue Pasteur-Alger

Tél. : 021 73 76 78

Fax : 021 73 95 59

Impression :

- Centre : SIA

- Est : SIE

- Ouest : SIO

Diffusion : M.P. Diffusion

Nos bureaux régionaux

Tizi Ouzou :

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine
Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha
Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerouf - Bouira.
Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrierdalgérie@yahoo.fr redaction_courrier@yahoo.fr

MÉTÉO D'ALGER

Lundi 20 février 2023

20 °C / 10 °C



Dans la journée : Ensoleillé
Vent : 16 km/h
Humidité : 59%



Dans la nuit : Dégagé
Vent : 9 km/h
Humidité : 71%

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

HORAIRES DES PRIÈRES

Lundi 29 rajab 1444

Dohr : 13h02
Assar : 16h07
Maghreb : 18h36
Îcha : 19h55

Mardi 30 rajab
1444
Sobh : 06h04
Chourouk : 07h30

PAS DE RESTRICTIONS SUR LES VISAS Y COMPRIS POUR LES FRANÇAIS

Les portes de l'Algérie ouvertes aux touristes étrangers

Au moment où la destination Algérie commence à recevoir les premières « grosses » vagues de touristes étrangers en quête de découvrir la beauté de notre pays, une campagne « insidieuse » véhicule une invraisemblable histoire de restrictions sur les visas délivrés aux ressortissants français. Il n'en est rien ! Bien au contraire, l'Algérie a décidé d'une batterie de mesures facilitant l'octroi du visa pour les étrangers, les Français y compris.



PH : DR

En effet, nous apprend un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger diffusé hier, l'Algérie dénonce une campagne mensongère émanant de certains cercles hostiles alléguant une prétendue "décision" des autorités algériennes de suspendre la délivrance de visas touristiques au profit des citoyens français, lit-on dans le communiqué. Le ministère des AE tient à apporter un "démenti catégorique à cette campagne de désinforma-

tion et précise que les représentations diplomatiques et consulaires algériennes à l'étranger assurent de manière continue la prestation de services consulaires et continuent à délivrer, de la façon la plus normale, des visas touristiques au profit des citoyens de l'ensemble des pays tiers, y compris les Français, désireux se rendre en Algérie". En outre, le ministère précise que depuis le début de cette année, et dans le cadre de la promotion des destinations touristiques vers l'Algérie, "des mesures additionnelles de facilitation ont été introduites, à titre exceptionnel, en vue de permettre la délivrance de visas de régularisation à l'arrivée au territoire national (aéroports internationaux, postes frontaliers terrestres et portuaires) au profit des citoyens de pays tiers désirant se rendre, dans un cadre touristique et par le biais d'agences de voyages, dans l'une des vingt-quatre (24) wilayas du sud du pays". Par ailleurs, "les demandes de visas formulées, à titre privé, continuent d'être traitées au niveau des services consulaires algériens à l'étranger, conformément à la réglementation et aux procédures en vigueur", conclut le communiqué.

tion et précise que les représentations diplomatiques et consulaires algériennes à l'étranger assurent de manière continue la prestation de services consulaires et continuent à délivrer, de la façon la plus normale, des visas touristiques au profit des citoyens de l'ensemble des pays tiers, y compris les Français, désireux se rendre en Algérie". En outre, le ministère précise que depuis le début de cette année, et dans le cadre de la promotion des destinations touristiques vers l'Algérie, "des mesures additionnelles de facilitation ont été introduites, à titre exceptionnel, en vue de permettre la délivrance de visas de régularisation à l'arrivée au territoire national (aéroports internationaux, postes frontaliers terrestres et portuaires) au profit des citoyens de pays tiers désirant se rendre, dans un cadre touristique et par le biais d'agences de voyages, dans l'une des vingt-quatre (24) wilayas du sud du pays". Par ailleurs, "les demandes de visas formulées, à titre privé, continuent d'être traitées au niveau des services consulaires algériens à l'étranger, conformément à la réglementation et aux procédures en vigueur", conclut le communiqué.

Farid G.

36^e SOMMET DE L'UA Benabderrahmane quitte Addis-Abeba

Le Premier ministre, Aïmène Benabderrahmane a quitté, hier après-midi, la capitale éthiopienne Addis-Abeba, après sa participation en qualité de représentant du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, aux travaux du 36^e Sommet des chefs d'États et de gouvernements de l'Union africaine. Les travaux de ce sommet qui a duré deux jours, ont été placés sous le thème "Accélération de la mise en œuvre de la Zone de libre échange continentale africaine (ZLECAf).

R. N.

ELLE A CIBLÉ DAMAS L'Iran condamne la frappe de missile de l'entité sioniste

Un porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères a condamné, dimanche, une frappe de missile de l'entité sioniste lancée plus tôt dans la journée contre la capitale syrienne, Damas. Dans un communiqué, le ministre iranien des Affaires étrangères, Nasser Kanàani a déclaré que la poursuite des attaques de l'entité sioniste prouvait que cette dernière cherche à aggraver les souffrances du peuple syrien, alors que celui-ci est toujours confronté aux conséquences des séismes meurtriers et destructeurs survenus au début du mois. M. Kanaani a dénoncé le silence "honteux" des pays occidentaux face aux fréquentes "violations de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Syrie", perpétrées par l'entité sioniste. Il a appelé la communauté internationale et les organisations compétentes, en particulier le Conseil de sécurité des Nations unies, à réagir "immédiatement, sérieusement et efficacement" face aux "agressions" de l'entité sioniste contre un État membre des Nations unies". Au moins cinq personnes ont été tuées, dont un soldat, et 15 autres blessées dimanche matin après la frappe d'un missile de l'entité sioniste sur Damas, a indiqué l'armée syrienne dans un communiqué.

R. I.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

L'APN tient une journée parlementaire aujourd'hui

L'Assemblée populaire nationale organise, aujourd'hui, une journée parlementaire sur le thème de "La sécurité routière: législation et stratégie de l'État", a indiqué, dimanche, un communiqué de l'APN. Organisée par la Commission des transports et des télécommunications, cette journée parlementaire sera ponctuée par plusieurs interventions d'experts et de spécialistes en matière de législation et de sécurité routières, ce qui permettra aux participants d'avoir une image plus claire sur le phénomène des accidents des routes, leurs causes et les voies et moyens d'y remédier", lit-on dans le communiqué. À l'issue d'un débat général, les travaux de cette journée parlementaire seront sanctionnés par des recommandations à "même de juguler ce phénomène qui coûte à l'État algérien, chaque année, des pertes considérables", conclut le communiqué.

R. N.

APRÈS LES SÉISMES

10 633 réfugiés syriens en Turquie rentrent dans leur pays

La Turquie a déclaré dimanche qu'au moins 10 633 réfugiés syriens dans le pays étaient volontairement rentrés dans leur pays d'origine après les séismes dévastateurs qui ont frappé, au début du mois, le sud de la Turquie. "Nos frères syriens, qui ont perdu leurs familles et leurs hébergements dans les tremblements de terre, sont volontairement retournés dans leur pays", a fait savoir le ministre turc de la Défense, Hulusi Akar, au cours de sa visite aux avant-postes militaires frontaliers dans la province sinistrée de Hatay. Le ministre a réfuté les allégations selon lesquelles des Syriens affluaient à la frontière turque après que les puissants séismes ont aussi frappé le nord de la Syrie, a rapporté l'agence de presse Anadolu. "Ces affirmations sont

totallement fausses. Il n'y a aucune traversée aux postes-frontières ou le long de la frontière. Nous avons reçu des informations des autorités compétentes et mené des enquêtes sur place", a expliqué M. Akar. La Turquie accueille environ 3,5 millions de réfugiés syriens qui ont fui leur pays depuis 2011. Près de la moitié de ces Syriens ont trouvé refuge dans le sud de la Turquie, qui a récemment été frappé par des tremblements de terre dévastateurs qui ont provoqué d'innombrables destructions dans la région. Plus de 46 000 personnes sont décédées en Turquie et en Syrie depuis que les deux séismes de magnitude 7,7 et 7,6 se sont produits dans la province turque de Kahramanmaraş le 6 février.

R. I.

SOUS-RIRE

D'après un rapport de l'assemblée Française
« Les stocks de munitions militaires dans un état critique »



De M...
B...